

Le vote électronique

Ministère de la Région de Bruxelles Capitale

Le contexte juridique.

- le 14 octobre 2012.
- Structuration
- Les élections communales en Région de Bruxelles-Capitale
- Les bureaux électoraux
 - Contrôle dans les bureaux électoraux
- Les électeurs
 - La convocation
 - voter valablement
- Le dépôt des candidatures

La nouvelle ordonnance.

- But
- Points marquants

Les anciens systèmes

- Matériel
 - MAV
 - Machine du président
 - Urne
- Fonctionnement
 - Bureau de vote
 - Opérations durant la journée
 - Clôture
 - Totalisation
 - Dévolution
 - Logiciel unique

Les nouveaux systèmes

- Etude
- Limitation
 - Contrôle
 - Internet interdit
- Système général pour toute la Belgique.

Les nouveaux systèmes

- Principe
 - Code à barre
- Préparation
- Bureau de vote
 - MAV
 - Pistolet scanneur
 - PMR (personnes à mobilité réduite)
 - Urne
 - Machine du président
 - Imprimante
 - Clôture du bureau

Les nouveaux systèmes

- Totalisation
- Dévolution
- Remarques du Conseil d'Etat.
- Pointage des électeurs
 - Pourquoi
 - Comment

Les contrôles logiciels

- Fournisseur
 - Code source
 - Tests
- Certificateur
 - Code source
 - Tests + tests de masse
 - Respect des lois

Les contrôles logiciels

- Le collège des experts
 - Code source + code source //
 - Tests
 - Contrôle durant la journée électorale
- Pouvoir organisateur
 - Tests
 - Lois

Evolution

- Processus
 - Travail sur les processus
 - Certification des processus
- Système
 - Situation actuelle
 - Wallonie
 - Flandre
 - Bruxelles
 - Future
 - Wallonie
 - Flandre
 - Bruxelles